

Dialogue de sourds sur la prison de Haren

Une commission de concertation a eu lieu hier sur le projet de la méga prison de Haren.

ANAÏS SORÉE

Hier, une nouvelle commission de concertation a eu lieu sur le dossier de la méga prison de Haren. Celle-ci s'est déroulée au Grand Casino de Bruxelles. Les riverains ont l'impression que la partie se joue sans eux.

«On explose. On a vraiment le sentiment de ne pas avoir été écouté depuis le début.» Une autre grande inquiétude soulevée est l'accessibilité du site. «La Chaussée de Haecht est déjà complètement embouteillée. Quel va être l'impact sur la circulation des visites des familles mais également du transfert des détenus qui devront effectuer 15 kilomètres pour se rendre au Palais de justice?», interroge cet autre riverain. «Du coup, on va demander aux magistrats et aux avocats de venir eux-mêmes à la prison? Mais vous imaginez les montagnes de dossiers à transporter? On va y perdre qualitativement au niveau des droits de la défense», avertit Hervé Louveaux, président de l'association syndicale des magistrats. Qui repose globalement la question de la politique pénitentiaire. «Il faut bien garder en tête la finalité de la prison: empêcher la récidive. La future prison de Haren c'est typiquement le genre de prisons décrié par les rapports internationaux. Il ne faut plus faire des prisons comme celle-là. Il faut en faire des

plus petites pour permettre une réhabilitation des détenus», indique-t-il.

Face à toutes ces questions et remarques, la réponse de Cofasso, le consortium sélectionné pour la construction de la prison, a été brève. «Nous, nous soumettons une proposition sur la base d'un programme qui je l'espère a été établi par des experts. Cette proposition est très claire, concevoir une prison pour 1.200 détenus. Notre idée est de concevoir la prison sous forme d'un village. Bien qu'étant entourée d'un mur d'enceinte, la prison est composée de 14 bâtiments et comprend des espaces de rencontres et des espaces verts», a répondu brièvement l'architecte du groupe.

Des compensations?

À la grande déception des riverains, aucune réponse n'a été apportée par les pouvoirs publics. Or, la Région bruxelloise et la Ville de Bruxelles ont aujourd'hui les cartes en main. La première parce qu'elle doit accepter ou non la nouvelle demande de permis d'urbanisme. La deuxième car elle doit donner son accord pour que le projet dévie un sentier vicinal qui se trouve sur son territoire. D'après certains, elle serait prête à accepter, moyennant des compensations. Lesquelles? «Nous discutons de compensation au bénéfice des harennois», a répondu l'échevin de l'Urbanisme, Geoffroy Commans de Brachène (MR), sans davantage de précision.

2019

Si la Région bruxelloise et la Ville donnent leur accord, la nouvelle prison de Haren pourrait ouvrir dès 2019.